

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2017.**

Etaient Présents : Stéphanie CROXO, Cyril OZIL, Patrick BERNARD, Charles CROXO, Gérard HALIN, Laurent MONDEME, Yves ENGRAND, Eric LAFONT, Jean-Paul PETIT.

Absents excusés : Christine BUCHON donne procuration à Charles CROXO, Fabienne PESENTI.

Secrétaire de séance : Patrick BERNARD.

Ordre du jour :

- Délibérations diverses(demande subvention Conseil Départemental, taxe sur les logements vacants, indemnité de conseil au Comptable du Trésor, occupation domaine public Orange pour 2017,adoption RPQS eau potable, inscription ancien établissement thermal en secteur d'enjeux pour l'aménagement de nouvelles zones d'activités économiques, touristiques et de loisirs, demande DETR exceptionnelle pour installation base numérique)
- 11Novembre2017
- Repas et cadeaux pour les aînés
- Petit Journal 2017
- Demande classement catastrophe naturelle suite a sècheresse été 2017
- Mise en sécurité Mairie/Ecole.
- Divers.

- Signature du compte rendu de la précédente réunion et des délibérations.
Ouverture de la séance à 18h30.

1 -Délibérations:

-Foyer Communal.

Un dossier a été envoyé au Conseil Départemental pour subventionner les travaux de remise aux normes du bâtiment.

Voté à l'unanimité.

-Fonds de concours Agglo.

Ces fonds seront affectés a la mise en sécurité du bâtiment Ecole /Mairie.

Voté à l'unanimité.

-Taxe sur les logements vacants.

L'Agglo propose de récupérer le produit de cette taxe si la Mairie ne l'instaure pas sur la commune.

Pour créer cette taxe : 9, Abstention : 1.

-Indemnité de conseil au Percepteur.

Après une discussion animée passage au vote :

Pour 100% :3, pour 50% :3, pour 0% :4.

-Occupation domaine public par Orange.

Pour 2017 la redevance s'élèvera à 241,87€

Voté à l'unanimité.

-RPQS eau potable

A la lecture du rapport il s'avère que malgré l'augmentation de la population il est pompé moins d'eau, la campagne de rénovation des réseaux commence à porter ses fruits, par contre gros problème : les impayés ???

Voté à l'unanimité.

-Inscription de l'ancien établissement thermal en zone d'enjeux pour l'aménagement de nouvelles zones d'activités économiques, touristiques et de loisirs.

Voté à l'unanimité.

-Demande DETR exceptionnelle pour équipement base numérique :

À l'avenir la plus part des documents administratifs seront dématérialisés, les communes doivent avoir un ordinateur en libre service pour les administrés.
Voté à l'unanimité.

2-11 Novembre:

Comme chaque année la cérémonie aura lieu à 11h au cimetière suivie d'un apéritif au foyer.

3-Repas des Aînés:

Il aura lieu le samedi 09 décembre, Jean Paul s'occupe de l'animation et Stéphanie du traiteur, afin d'inciter les personnes à venir au repas, la boîte de chocolat ne sera donnée qu'aux aînés ayant plus de 85 ans.

4-11 Petit journal:

Le thème cette année sera, la journée inaugurale du 15 juillet.

5-Demande classement catastrophe naturelle :

Suite à plusieurs courriers d'habitants de la commune une demande de classement en catastrophe naturelle pour la sécheresse de 2017 sera demandée,
Voté à l'unanimité.

6- Divers :

-A compter de janvier 2018 la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques) sera transféré à l'Agglo ce qui représentera une taxe d'environ 10€ par habitant,
Voté à l'unanimité.

-Dans cette même délibération est proposé le transfert de la compétence eau assainissement au 1er janvier 2019 alors que la loi NOTRE impose le 1er janvier 2020,
Contres:10,

-Mise en sécurité RD7, Route de Saint Jean, coût la maîtrise d'ouvrage:5923€

Voté à l'unanimité.

-L'école est inscrite a un concours de collecte de piles usagées a partir du 1er novembre,

-Il faudra définir une date pour la réunion annuelle des associations du village,

La séance est levée à 21H00